

Jalon 32

Chaque région a **une cible**, régulièrement réajustée à la hausse, de **protection** et de **restauration des milieux naturels** déjà dégradés et impactés par les changements climatiques

Pourquoi ce jalon?

- Ce jalon est un prérequis important afin de s'assurer que, dans toutes les régions du Québec, de vastes milieux naturels soient présents, et que l'objectif de zéro artificialisation nette puisse être atteint, même dans les régions les plus densément peuplées (jalons 52 et 69). Fixer des objectifs de protection des milieux naturels à l'échelle de chaque région serait un bon moyen d'éviter le réflexe de concentrer les efforts dans des régions plus vastes et moins urbanisées afin d'atteindre des cibles nationales et internationales.
- Le cadre mondial Kunming-Montréal négocié en 2022 prévoit que 30 % des terres et des océans soient protégés d'ici 2030. Dans la foulée, des administrations locales ont annoncé des cibles similaires pour la protection de leurs territoires (Communauté métropolitaine de Montréal, Ville de Gaspé, etc.). Or, il sera plus complexe d'atteindre cet objectif à l'échelle de la CMM (comparativement au territoire d'une ville comme Gaspé), alors qu'en 2022, moins de 25 % de la superficie totale est à l'état naturel et seulement ~10 % du territoire y est protégé¹ (dont 3 % de milieux terrestres). Une cible minimale pourrait être déterminée pour les différentes échelles de territoire (provinciale, régionale et municipale), et des cibles plus ambitieuses pourraient être définies en fonction des régions, en prenant en compte les contextes historiques, culturels, sociodémographiques et socio-économiques locaux. Les spécificités en termes écosystémiques sont aussi prises en compte. Peut-on par exemple penser à des cibles distinctes pour les milieux humides, la forêt boréale et les forêts mixtes, dont la valeur et les rôles écologiques peuvent varier?
- Outre le besoin de déterminer des zones de protection, il s'agit aussi ici de viser une restauration ou une renaturation d'espaces naturels dégradés ou disparus, comme bon nombre de cours d'eau urbains suite au mouvement hygiéniste, puis du fait de choix d'aménagements et d'urbanisme. Quelques rares initiatives² de renaturation des petites rivières urbaines en Amérique du Nord ont vu le jour, comme pour la rivière Saint-Charles à Québec ou la Saw Mille River près de New York. Les possibilités sont nombreuses également au niveau de friches industrielles urbaines qu'il serait possible de renaturer et de reconverter en espaces verts.
- En plus des bénéfices environnementaux et écologique, la reconstruction de milieux naturels participe à la résilience des communautés face aux changements climatiques, en limitant par exemple les inondations des riverains dans le cas de renaturation de cours d'eau ou en diminuant les impacts des submersions côtières dans le cas des restaurations de milieux côtiers.

Niveau d'avancement



Qui doit être mobilisé?



**Gouvernements
provincial et fédéral**



**Secteurs de la construction, des transports
et de l'environnement**



**Gouvernements locaux
et supralocaux**



**Institutions d'éducation
et de recherche**



**Entreprises et
organisations publiques**



**Société
civile**

Comment pourrait-on s'y rendre?

- Les cibles régionales ne doivent pas se substituer aux cibles locales, et les initiatives des villes doivent être encouragées. La réflexion à l'échelle régionale est pertinente du fait de la dimension de nos espaces naturels et de nos écosystèmes, qui dépassent les limites des municipalités et des intermunicipalités. C'est aussi un palier intéressant pour veiller au leadership des Premières Nations dans la protection de la biodiversité et des milieux naturels (jalons 8 et 53).
- La trajectoire proposée recommande que la définition des cibles et leurs suivis soient définis en concertation avec des instances de gouvernances régionales, qui organiseraient la cohabitation des usages sur leur territoire (jalon 34). Ces instances pourraient notamment appliquer un moratoire sur tout changement de zonage induisant une perte de milieux naturels. Pour établir leurs cibles, les régions pourraient se nourrir des portraits locaux identifiant les vulnérabilités du territoire en termes d'accès à la nature et d'écosystèmes fragilisés notamment par les changements climatiques (jalon 7), et du dialogue local, qui porterait notamment sur les différents usages du territoire, dont la place à laisser à la nature (jalon 6). Les niveaux et les types de protections devront s'appuyer sur une gouvernance locale. La « mise sous cloche » n'est pas forcément la meilleure action à entreprendre. Dans une région forestière, il est par exemple possible de penser à une forme de foresterie non industrielle compatible avec des objectifs de conservation. De même pour les pêcheries qui seraient à adapter, comme dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent où la pêche est permise, mais organisée et gérée de façon à ne pas impacter l'écosystème marin. On peut aussi penser au développement d'activités de paludiculture qui utilisent de la biomasse cultivée ou provenant de tourbières humides dans des conditions où la tourbe est soit conservée soit nouvellement formée au service de la régénération des terres et d'une circularisation de l'économie.
- En parallèle, une surveillance et une analyse à l'échelle provinciale (et fédérale) sont nécessaires pour s'assurer du bon fonctionnement des corridors écologiques (jalon 52), pour les espèces migratrices notamment.

Ressources

1. [Martins K., Dumais-Lalonde V., Wood S., Maure F., Tanguy O., Paradis S., Gonzalez, A., Dupras, J., Messier, C. \(2021\). Augmenter l'efficacité des cibles de conservation : une solution orientée sur la biodiversité et les services écosystémiques du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal. Habitat. Montréal, Canada. DOI : \[10.13140/RG.2.2.16556.49280\]\(https://doi.org/10.13140/RG.2.2.16556.49280\)](#)
2. [Brun A., Laserre F., Maléfant L., Carine I. \(2021\). Quand l'eau irrigue à nouveau la ville : Analyse des stratégies territoriales et des projets de renaturation des petites rivières urbaines au Québec. \[Rapport de recherche\] Institut Hydro-Québec en Environnement Développement et Société](#)